

# AUDIT FOURNISSEUR / TIERCE PARTIE



Matières premières non-conformes  
 Manque de réactivité des fournisseurs  
 Livres en retard  
 Articles manquants  
 Erreurs de livraison  
 Analyses microbiologiques non satisfaisantes  
 Non-prises en compte des réclamations  
 ...

Pour vous permettre de construire des partenariats fiables et durables, ADOCA vous assiste dans la sélection, l'évaluation et le suivi de vos fournisseurs.

## ENTREPRISES CONCERNÉES

- Toutes les entreprises du secteur alimentaire.

## PRÉ-REQUIS

- Aucun.

## BÉNÉFICES ATTENDUS

- **Qualité des matières premières** : respect de vos exigences, diminution des non-conformités à réception, ...
- **Qualité des livraisons** : respect des horaires, diminution des erreurs ou des manquants, ...
- **Qualité du relationnel** : prise en compte et traitement des réclamations, évolution vers un partenariat, ...
- **Respect du contrat et des cahiers des charges.**
- **Respect de la réglementation et des exigences clients.**

## DURÉE

- De 1 à 2 jours en fonction du périmètre de l'audit.

## DEVIS GRATUIT

## Un audit pour évaluer et sélectionner vos fournisseurs.

### Déroulement de l'audit fournisseur : (Indicatif)

#### PHASE 1 - Préparation de l'audit :

- Présentation du fournisseur et de ses activités.
- Définition des exigences réglementaires.
- Analyse du contrat / du cahier des charges.
- Analyse des spécifications produits / Fiches techniques.
- Analyse / détermination des exigences clients :
  - Documentation
  - Transport / livraison
  - Délais
  - Allergènes / OGM
  - Traçabilité
  - ...
- Recensement des problèmes rencontrés.

#### PHASE 2 - Organisation de l'audit :

- Détermination des points à examiner.
- Détermination des personnes à rencontrer.
- Création / adaptation de la grille d'audit.
- Prise de contact avec le fournisseur.
- Planification de l'audit.
- Confirmation écrite.

#### PHASE 3 - Réalisation de l'audit :

- Réunion d'ouverture.
- Audit terrain et documentaire.
- Evaluation de la maîtrise de la qualité et de la sécurité des aliments.
- Evaluation de la conformité du site en période d'activité.
- Réunion de clôture / présentation des demandes d'actions correctives.

#### PHASE 4 - Rapport d'audit :

- Rédaction du rapport d'audit.
- Débriefing et remise du rapport.

En option, un audit de suivi peut être proposé afin de vérifier la mise en œuvre des actions correctives demandées.

### Pourquoi réaliser un audit fournisseur ?

- **pour sélectionner un nouveau fournisseur** : en réalisant un audit initial afin de vous assurer qu'il répond à vos exigences de qualité et de sécurité des aliments.
- **pour résoudre les problèmes ou supprimer les non-conformités liés à un fournisseur** : en s'assurant du traitement réel de vos réclamations.
- **pour développer votre démarche de partenariat et d'amélioration continue** : en réalisant régulièrement des audits de suivi.
- **pour votre entreprise et vos clients** : en préservant et en améliorant la qualité de vos produits.
- **pour votre démarche de certification** : en répondant aux exigences des différents référentiels IFS/BRC/ISO.

### Nos engagements :

- **Un audit fournisseur personnalisé** : réalisé selon un référentiel construit spécifiquement, votre référentiel interne, ou un référentiel ISO/IFS/BRC.
- **L'approche fondée sur la preuve** : en s'appuyant sur des observations, des faits vérifiables, ou sur les informations disponibles.
- **L'indépendance** : un diagnostic objectif et impartial.
- **Des auditeurs compétents et reconnus pour leurs qualités personnelles** : ouverture d'esprit, confidentialité, diplomatie, perspicacité, écoute, ...
- **Un diagnostic fiable, homogène et répétable quel que soit l'auditeur.**

ADOCA – 42, rue Jules Vallès – 91 000 EVRY  
 SARL au capital de 7.000 € - 520 645 235 RCS EVRY  
 Tél : 0 970 405 745 / Fax : 01 77 65 64 16  
 contact@adoca.fr / www.adoca.fr